



Syndicat Mixte des Transports en Commun  
de l'Agglomération Toulousaine

Le Président

**Marie-Christine Jaillet**  
Présidente CODEV Toulouse Métropole  
Arche Marengo – B323  
1, Allée Jacques Chaban-Delmas  
31500 Toulouse

Toulouse, le **- 6 NOV. 2019**

Nos réf : JML/FC/VG/SA

**Objet : Article du Journal Toulousain du jeudi 1<sup>er</sup> août 2019**

*Copie : CODEV Muretain – CODEV Sicoval*

Madame la Présidente,

A la suite de la publication dans la presse de l'article du Journal Toulousain du jeudi 1<sup>er</sup> août 2019 et maintenant que l'enquête publique est terminée, je tiens à vous apporter des éléments de réponse :

***Concernant les besoins en déplacements au sein de la grande agglomération toulousaine***

Des réponses ont été apportées par le passé aux trois CODEVs, en 2016 et 2017 dans le cadre des concertations menées au titre de la révision du Plan de Déplacements Urbains.

D'ici 2020, Tisséo Collectivités aura consacré :

- 1 milliard d'euros d'investissement pour la réalisation concrète de plusieurs offres supplémentaires de transports : 10 lignes Linéo, mise à 52 m de la ligne A du métro, prolongement du tramway vers le futur parc des expositions, création d'un téléphérique urbain (Téléo), adaptation du réseau bus sur plusieurs communes, renouvellement du matériel roulant ;
- 1,5 milliard d'euros pour les coûts d'exploitation et de maintenance du réseau.

Par ailleurs, d'autres services sont également développés :

- covoiturage et autopartage : Covoitéo, déploiement de spots covoiturage, partenariats avec les opérateurs privés (Rézopouce, Klaxit, Karos, Eco'System, Citiz, Iodines et Renault Mobility) ;
- en intermodalité avec le réseau Tisséo, plusieurs services favorisant l'usage du vélo : 8 parcs de stationnements vélo dans les principaux pôles d'échanges, location de vélo à la maison de la mobilité de Labège, support Pastel interoperable avec VéloToulouse.



Vous trouverez à ce titre le détail des engagements de Tisséo Collectivités avant 2025 dans ce tableau :

2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le démarrage des travaux de doublement des quais de la ligne A</li> <li>- La mise en service des Linéo 6, 7 et 8</li> <li>- L'adaptation du réseau bus 2017 et sa mise en accessibilité</li> <li>- Le réseau de Colomiers adapté</li> <li>- Une gestion plus efficace des parcs-relais</li> <li>- 2 nouveaux parcs vélos (Borderouge et UPS)</li> <li>- 30 nouveaux spots covoiturage</li> <li>- Un achat de titre à distance</li> <li>- La 4G dans le métro</li> </ul>
2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La suite des travaux de doublement des quais de la ligne A</li> <li>- La mise en service des Linéo 3 et 9, le prolongement de Linéo 1</li> <li>- La Déclaration d'Utilité Publique du Téléphérique Urbain Sud</li> <li>- L'adaptation du réseau bus 2018 et sa mise en accessibilité</li> <li>- Le déploiement de l'étoile Muretaine</li> <li>- La création d'une aire de dépose minute à Ramonville</li> <li>- 50 nouveaux spots covoiturage</li> <li>- Le déploiement des solutions de vente des titres et de rechargement des droits à distance</li> </ul>
2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le démarrage des travaux de Téléo</li> <li>- La mise en service de l'exploitation à 52m de la Ligne A</li> <li>- La mise en service des Linéo 4 et 5</li> <li>- L'adaptation du réseau bus 2019 et sa mise en accessibilité</li> <li>- L'extension de la capacité des P+R de Basso Cambo et de Borderouge</li> <li>- Le remplacement du système de gestion des P+R</li> <li>- Le renforcement de l'information voyageurs dans le métro</li> </ul>
2020/2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en service de Téléo et de la Ceinture Sud</li> <li>- La mise en service des Linéo 10 et 11</li> <li>- La mise en service des premières Lignes Express, dont Muret – Basso Cambo</li> <li>- La mise en service des premières Lignes Emploi</li> <li>- L'équipement GNV du dépôt de Colomiers</li> <li>- La commande de nouvelles rames de métro VAL</li> <li>- L'extension de la capacité du P+R de Ramonville</li> <li>- La mise en service de l'extension du tramway au niveau du PEX</li> </ul>
2022/2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en service des Lignes Express St Lys / Colomiers, Bazeiège / Ramonville, St Jory / Toulouse</li> <li>- La mise en service des Linéo 12, 13 et de certains prolongements du réseau Linéo existants</li> </ul>

#### **Concernant la période et la durée de l'enquête publique**

L'enquête publique Toulouse Aerospace Express – Connexion Ligne B s'est déroulée du 6 juin au 18 juillet soit 6 semaines (43 jours). 70% de la durée de l'enquête s'est tenue hors période de vacances scolaires.

La durée de l'enquête est comparable aux enquêtes publiques les plus récentes portant sur la création de nouvelles lignes de métro (cf. tableau ci-dessous).

L'enquête publique Toulouse Aerospace Express – Connexion Ligne B a recueilli 1 882 observations, avec une accélération des contributions en fin d'enquête (dont 35% la dernière semaine d'enquête, en période de vacances scolaires).

Le nombre d'observations est largement supérieur (plus du double voire du triple) à celles comptabilisées dans les enquêtes publiques les plus récentes portant sur la création de nouvelles lignes de métro (cf. tableau ci-dessous).



Comparaison avec les enquêtes publiques les plus récentes portant sur la création de nouvelles lignes de métro

Projet	Dates	Durée	Nombre d'observations
Grand Paris - Ligne 15 Est (DUP modificative)	19 octobre au 23 novembre 2017 <i>36 jours dont 66% hors vacances scolaires</i>	5 semaines	70
Grand Paris - Ligne 15 Est	23 mai au 27 juin 2016 <i>36 jours dont 100% hors vacances scolaires</i>	5 semaines	646
Grand Paris Ligne 17 Nord	25 avril au 31 mai 2016 <i>37 jours dont 67% hors vacances scolaires</i>	5 semaines	554
Grand Paris Ligne 18	21 mars au 26 avril 2016 <i>37 jours dont 100% hors vacances scolaires</i>	5 semaines	335
Grand Paris Ligne 15 ouest	21 septembre au 29 octobre 2015 <i>39 jours dont 66% hors vacances scolaires</i>	5,5 semaines	461
Grand Paris Lignes 14 nord, 16 et 17 Sud	13 octobre au 24 novembre 2014 <i>43 jours dont 63% hors vacances scolaires</i>	6 semaines	198
Grand Paris Ligne 15 sud	7 octobre au 18 novembre 2013 <i>43 jours dont 63% hors vacances scolaires</i>	6 semaines	696
Ligne B Rennes	12 décembre 2011 au 20 janvier 2012 <i>40 jours dont 57% hors vacances scolaires</i>	5,5 semaines	373

### **Concernant la soutenabilité budgétaire**

L'étude de soutenabilité budgétaire résulte d'une démarche volontariste du maître d'ouvrage. Elle vise avant tout à fixer une trajectoire financière cohérente et assumée jusqu'à l'horizon 2030 pour l'ensemble du Projet Mobilités.

Elle inclut notamment le coût prévisionnel global du projet en moyenne annuelle, l'indication de la part que ce coût représente par rapport à la capacité d'autofinancement annuelle du porteur de projet et son effet sur sa situation financière, l'impact du projet sur l'évolution des dépenses obligatoires de l'acheteur, ses conséquences sur son endettement.

En synthèse, l'évaluation budgétaire a pour objet d'évaluer à un moment donné et toutes choses égales par ailleurs, l'impact prévisible du projet sur la situation financière de Tisséo Collectivités, sur la disponibilité de ses crédits ainsi que sur son patrimoine, y compris sa dette.

Le plan de financement et la soutenabilité du projet sont présentés dans le Livre 1 – Pièce E. (dépenses, recettes, autofinancement, subventions, coûts d'investissement, coûts d'exploitation).

Les éléments concernant les coûts et recettes d'exploitation sont abordés dans le Livre 1 – Pièce E et le Livre 3 – Pièce G3 du dossier d'enquête publique. Il est précisé que les coûts d'exploitation d'un montant de 38 millions d'euros (p 7 – Livre 1 – Pièce E) sont couverts à hauteur de 84% par les recettes (p 106 – Livre 3 – Pièce G3).

### **Concernant l'intermodalité**

Le sujet de l'intermodalité est traité notamment dans le Livre 1 - Pièce C5 - Pièce D - du dossier d'enquête publique.

Un plan global de la ligne synthétise la multimodalité au droit de chaque station : connexion gare, connexion métro, connexion tram, connexion bus, gare bus, parcs relais, espace de dépose/reprise/covoiturage, dispositif de stationnement vélo (p 149).

Par ailleurs, les pages 150 à 199 décrivent pour chaque station le contexte et l'aménagement à proximité. Pour une meilleure appropriation du projet, un schéma 3D illustre les principes d'aménagement et de fonctionnalité autour de chaque station.

A noter également que pôle d'échanges fait l'objet d'un zoom spécifique présentant le principe d'organisation du PEM à travers une coupe schématique.



### **Concernant la création d'une autorité organisatrice de la mobilité de la grande agglomération toulousaine**

Les CODEVs ne peuvent ignorer les règles qui régissent à ce jour le fonctionnement et les compétences des collectivités territoriales.

Constitué depuis 1972 et ayant évolué au gré de l'évolution intercommunale de l'agglomération, le SMTC représente à ce jour l'autorité organisatrice de la mobilité unique à l'échelle des territoires de Toulouse Métropole, Mureatin Agglo, Sicoval, et une partie des communautés de communes de la Save au Touch et des Coteaux de Bellevue via le SITPRT. C'est un cas unique en France, ou bien souvent le ressort territorial se limite à une seule intercommunalité.

Il convient par ailleurs de considérer que les 3 structures Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Tisséo Collectivités accompagnées de ses 4 collectivités membres travaillent ensemble dans le cadre de la Conférence des Exécutifs pour traiter les questions liées à l'intermodalité des réseaux ainsi que des sujets tels que le financement des opérations de transport ou la vision prospective multimodale à moyen long terme. Si cette structure ne constitue pas en soi une autorité organisatrice unique englobant toutes les mobilités, elle concrétise la volonté des intercommunalités et autorités organisatrices de transport de travailler en cohérence.

En lien direct avec sa responsabilité de garant de la mise en œuvre du plan d'actions du PDU, Tisséo Collectivités réunit régulièrement des instances partenariales pour travailler :

- sur les sujets d'aménagement et d'urbanisation des territoires. Le partenariat SMEAT - Tisséo Collectivités offre ainsi un cadre commun d'examen de la cohérence urbanisme-mobilités sur les plans et démarches déclinant SCoT et PDU et permet d'étudier ensemble des exercices prospectifs d'organisation des territoires au-delà de 2030 ;
- en faveur des mobilités actives. Tisséo Collectivités coordonne l'élaboration des schémas directeurs cyclable et piéton d'agglomération.

Considérant l'importance des réflexions des CODEVs sur les enjeux de développement durable et de mobilités de la grande agglomération toulousaine et leur association aux dispositifs de gouvernance mis en place pour l'élaboration du Projet Mobilités 2020.2025.2030 et de concertation pour le projet 3<sup>ème</sup> ligne-CLB, je vous confirme notre volonté et notre intérêt à poursuivre nos échanges réguliers avec les 3 CODEVs et nos saisines sur le suivi et l'évaluation des politiques publiques relatives aux mobilités de notre territoire.

J'ai enfin le plaisir de vous communiquer les conclusions du rapport de la Commission d'enquête Publique que Monsieur le Préfet a rendu public le 11 octobre 2019.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments respectueux.

*Bien à vous,*



**Jean-Michel LATTES**  
Président de Tisséo Collectivités  
Vice-Président de Toulouse Métropole  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Toulouse

